



L'AFMPS/FAGG vient d'autoriser Syvac® EH Marker, le premier et unique vaccin marqueur (DIVA) contre le virus de la maladie hémorragique épizootique (MHE).

León – Parc Technologicque – Espagne, 30 Janvier, 2025

Syva est ravi d'annoncer que l'AFMPS/FAGG a accordé une autorisation d'utilisation d'urgence pour son vaccin marqueur (DIVA) contre la MHE, conformément à l'Article 110(2) du Règlement (UE) 2019/6, pour une utilisation chez les bovins et les cervidés.

SYVAC® EH Marker est le premier et unique vaccin sous-unitaire disponible sur le marché européen contre le sérotype 8 de la MHE. La technologie "sous-unitaire" est un atout majeur pour la lutte contre cette maladie, permettant de mettre en œuvre une stratégie DIVA capable de différencier les animaux infectés par le virus sauvage des animaux vaccinés.

Pourquoi cette autorisation temporaire ?

Les autorités belges ont accordé cette autorisation sur base des éléments suivants :

- Plusieurs rapports font état d'une **activité de moucheron piqueurs** en France et cette activité pourrait s'étendre à la Belgique avec un degré élevé de certitude, et **des foyers à grande échelle risquent d'apparaître à partir du printemps 2025.**
- **Une vaccination précoce est nécessaire** afin d'éviter la propagation de foyers à grande échelle.
- Aucun vaccin ne dispose actuellement d'une autorisation de mise sur le marché en Belgique ou dans un autre État membre de l'Union européenne.
- Les études scientifiques montrent **qu'il existe suffisamment de données** sur la **sécurité**, la **qualité** et l'**efficacité** de Syvac® EH Marker pour autoriser son utilisation temporaire.

Pour rappel, la **vaccination** des bovins contre le sérotype 8 de la MHE est **obligatoire depuis le 1er janvier 2025.**

Pourquoi Syvac® EH Marker est-il différent d'un vaccin classique ?

Le vaccin cible la **protéine VP2**, qui joue un rôle clé dans la **reconnaissance** et l'attachement du **virus** aux cellules hôtes. Par conséquent, les **anticorps induits contre la VP2** sont capables de neutraliser le virus. La **VP2 est la seule protéine connue du virus de la MHE qui induit une forte réponse en anticorps neutralisants.** Un **vaccin sous-unitaire** basé sur la VP2 induit donc une réponse protectrice ciblée, tandis

qu'une réponse immunitaire contre d'autres protéines virales (comme la VP5 ou la VP7) indique soit une infection naturelle antérieure, soit une vaccination avec un vaccin conventionnel, sans permettre de distinguer les animaux infectés des animaux vaccinés.

La maladie hémorragique épizootique : une menace imminente pour l'Europe !

Les premiers cas de MHE, sérotype 8, ont été signalés en novembre **2022 en Italie**. Des foyers ont ensuite été détectés dans le sud de **l'Espagne**, en Estrémadure et en Andalousie, et se sont rapidement propagés à de nombreuses exploitations à travers le pays. **En septembre 2023, la France a rapporté ses premiers foyers**. Comme mentionné plus haut, **bien que la MHE n'ait pas encore été détectée en Belgique, la vaccination y est obligatoire depuis le 1er janvier 2025**. La progression du virus depuis 2022 laisse penser qu'aucun pays européen ne sera épargné à l'avenir.

La MHE n'affecte pas les humains. Le virus – un Orbivirus – est transmis par des moucheron piqueurs du genre Culicoides, dont l'activité atteint un pic principalement de juillet à octobre. Pour une **protection optimale des troupeaux**, les protocoles de vaccination doivent être finalisés **avant la période d'activité des Culicoides** et en conformité avec les **bonnes pratiques**.

La vaccination est unanimement reconnue comme la méthode la plus efficace pour contrôler la maladie. La disponibilité d'un **vaccin DIVA** pour la première fois en Europe représente une **avancée majeure et une innovation clé pour la protection des troupeaux bovins**.

A PROPOS de Syvac® EH Marker

Syvac® EH Marker est le premier et unique **vaccin sous-unitaire** qui offre une protection différenciée contre la MHE chez les bovins et les cervidés. Il est actuellement le seul vaccin sur le marché européen permettant de différencier les animaux infectés des non-infectés. De plus, il est facile à utiliser grâce à son schéma de vaccination en deux doses, avec des injections intramusculaires de 2 ml à quatre semaines d'intervalle. Il est disponible en flacons de 40 ml (20 doses) et 100 ml (50 doses).

Pour plus d'informations, consultez la [page produit sur notre site](#)

A PROPOS DE SYVA

Depuis sa création en 1941, l'entreprise espagnole Laboratorios Syva s'est engagée dans la recherche scientifique et le développement pour innover et fournir des solutions efficaces au secteur de la santé animale. Cette capacité d'adaptation motive sa stratégie de croissance et le maintien d'installations de bio-ingénierie et de fabrication de pointe pour produire des vaccins, des anti-infectieux de première intention et d'autres médicaments essentiels pour la santé et le bien-être des animaux, qui sont distribués dans près de 70 pays à travers le monde.

Contact presse : comunicacion@syva.es